

Survol

Lorsqu'une entreprise se trouve aux prises avec des difficultés financières qui l'exposent à la faillite ou à l'insolvabilité, toutes les parties souhaitent un règlement rapide. Que les problèmes surviennent au siège social ou dans un territoire étranger, le marché mondial d'aujourd'hui présente aux décideurs un éventail complexe d'issues possibles et de stratégies juridiques. Comment protéger votre entreprise lorsque vous devez concilier intérêts économiques divergents et facteurs émotionnels tout en tenant compte de systèmes juridiques et de normes culturelles parfois multiples? Plus que jamais, il est essentiel d'être bien conseillé.

Que vous soyez le gestionnaire d'un portefeuille immobilier, un fabricant ou un fournisseur de services de santé en difficulté, l'acheteur d'un commerce de détail ou d'une entreprise de transport dont la situation s'est détériorée ou encore un courtier qui négocie des titres d'emprunt souverains et institutionnels et d'autres titres à escompte, vous pouvez compter sur nous pour vous faciliter la vie. Les avocats de Dentons, où qu'ils soient dans le monde, connaissent bien les marchés sur lesquels vous évoluez.

Aucune des complexités de votre secteur d'activité ne nous échappe, qu'il s'agisse de ressources naturelles, de technologie, de biens immobiliers, d'articles de marque, de fabrication, de transport ou de prestation de services ou qu'il s'agisse d'un monopole réglementé. Nous vous aidons à comprendre les enjeux d'ordre juridique et à découvrir la meilleure solution. Vous devez agir avec rapidité et assurance : nos stratégies audacieuses en matière de litige ou d'arbitrage et nos tactiques de négociation innovatrices vous permettront d'y arriver.

Faites-nous confiance dans les moments difficiles. Nous mettons tout en œuvre pour défendre vos droits et préserver au mieux vos intérêts.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Administrateurs, séquestres et fiduciaires dans le cadre de procédures d'insolvabilité
- Représentation de créanciers et de comités paritaires
- Concordats et arrangements avec les créanciers
- Représentation de débiteurs
- Conseils indépendants aux administrateurs de sociétés en difficulté
- Représentation de fournisseurs et de clients dans le cadre de restructurations
- Financement de débiteurs-exploitants
- Représentation de sociétés d'assurance en cas d'insolvabilité
- Fusions et acquisitions, investissements et opérations sur titres d'emprunt dans le cas d'entreprises en difficulté
- Restructuration de type « protective shield » (Allemagne)
- Insolvabilité d'institutions financières
- Restructurations à l'amiable et plans de redressement des entreprises en difficulté
- Litiges en matière d'insolvabilité
- Restructurations transfrontalières
- Procédures de sauvegarde
- Structures avantageuses sur le plan fiscal en cas d'insolvabilité
- Représentation d'organismes gouvernementaux et

Vos contacts clés

Personnes-ressources mondiales



Robert E. Richards

Associé, Chicago

D+1 312 876 7396

M+1 630 235 2470

robert.richards@dentons.com